



Sauvons le Jardin de la Reine et le bâtiment de l'Intendance

Rappel : Lors de l'Assemblée Générale du 13 juin 2014, les statuts de l'association ont été modifiés afin de permettre un élargissement de son rayon d'actions :

« Le but de l'association est de contribuer à la reconnaissance et à la sauvegarde du patrimoine historique, botanique et paysager du Jardin de la Reine et du bâtiment de l'Intendance du jardin des Plantes, en tant que parties intégrantes de l'ensemble originel du Jardin des Plantes de Montpellier ».

Cet élargissement des statuts nous a permis d'être en conformité avec nos volontés d'agir, et de pouvoir porter un discours sur la situation globale du Jardin des Plantes, dont le Jardin de la Reine est une partie historique.

Bilan Moral 2015-2016

En 2015, une bonne partie de nos énergies et de nos compétences s'est portée sur la **sauvegarde du bâtiment de l'Intendance**.

Pour le **Jardin de la Reine**, nous sommes entrés dans une période de réflexion à moyen terme, et d'entretien, avec deux chantiers d'entretien en novembre 2015 et mai 2016.

1. Orientations paysagères et d'animations du jardin de la Reine

Un groupe de réflexions avec les jardiniers et des membres du Gratin s'est constitué pour réfléchir et mettre en œuvre nos idées en s'appuyant sur l'état des lieux déjà réalisé.

Dire ce qu'il est. Le caractériser. Faire figurer sa spécificité dans un texte d'intention, une sorte d'exposé des motifs qui rend compte de la démarche de l'association. Quoi dire du jardin ? Ni français, ni anglais, ce jardin est d'abord occitan. C'est un jardin "qui prend son temps", comme la lente maturation des expérimentations que l'on va y mener. C'est un jardin qui "fouille sa mémoire" mais "regarde vers l'avenir" en misant sur la permaculture et l'agriculture urbaine et ses nouveaux développements.

Il a été posé comme élément central la volonté de rester fidèle à l'esprit de Richer de Belleval en conservant la structure première du jardin.

L'objectif actuel du Jardin s'oriente vers les thèmes de l'apprentissage et de l'expérimentation.

- **Choisir un aménagement fluide et évolutif.** Il ne s'agit pas, bien entendu, de déplacer les arbres mais de mettre en valeur les nouvelles plantations à partir de "parcours" pédagogiques et ludiques.

- **Prévoir et définir des parcours** ou déambulations sur les thèmes suivants : l'odorat, le toucher, les couleurs des saisons, les plantes médicinales, les plantes tinctoriales, les plantes méditerranéennes, les plantes comestibles.
- **La signalétique** doit être faite à partir d'objets de récupération, palettes, cageots etc...

2. L'entretien du jardin

Les « jardiniers » jouent un rôle moteur dans la formulation collégiale du projet à l'occasion de rencontres formelles et moins formelles.

Ils interviennent selon des rythmes, des modalités et des sensibilités différentes et mettent leur diversité au service de la mise en pratique d'un projet qui leur ressemble tout en suivant une ligne de conduite qu'ils se sont fixés collectivement : s'inscrire dans le prolongement des expériences de Richer de Belleval et valoriser cet espace au service des besoins et défis urbains d'aujourd'hui (agro-écologie, bien être).

- **La partie potagère**, sa création en buttes (permaculture), nous permet d'effectuer un minimum de travail.

Nous ne sommes pas encore arrivés à un véritable équilibre dans les cultures : 'hiver 2015 les buttes étaient pauvres en plantes : peu de plantes ont poussé.

Un travail d'équilibre pour assurer l'attrait mellifère et repousser certains parasites a été de nouveau réalisé afin de maintenir un équilibre de saison, et garder toujours une dense diversité végétale.

Nous essayons constamment d'adapter des variétés anciennes à l'agriculture urbaine, avec une sélection des meilleurs spécimens et une récolte de graines qui puissent rapidement servir à d'autres jardins, notamment les jardins partagés. Nous voulons profiter du caractère assez protégé du lieu pour en faire une ressource.

- **La Montagne :**

Nous investissons beaucoup plus prudemment sur les terrasses hautes.

La réduction des plantes envahissantes, nous a amené à diversifier les plantes: suppression de laurier-tin ou laurier-sauce, remplacement des acanthes par d'autres plantes couvre-sols pour les parties à l'ombre, réduction de l'espace réservé aux bambous....

L'identification des plantes a été une de nos priorités : tout d'abord reconnaître les arbres, les arbustes existants. Puis les plantes vivaces. Ce travail initié lors du chantier de novembre s'est poursuivi toute l'année.

Création d'un herbier : Pour cela, nous avons utilisé en partie l'inventaire réalisé en 2014 par Stéphanie Grosset de la DPB.

3. L'ouverture du Jardin au public

a. Les permanences

En hiver, des permanences ont été assurées tous les samedis après-midi et des réunions de jardiniers les premiers samedis de chaque mois. À partir du printemps, 2 permanences hebdomadaires ont été instaurées les mardis de 10h à 14h et samedis de 14 à 18h.

b. Les journées nationales : moments très importants pour la sensibilisation du public aux missions de l'association

- Rendez-vous aux Jardins, environ 600 visiteurs
- Journées Européennes du Patrimoine environ 1800 visiteurs

c. Les visites spécifiques

- Ecoles du quartier, collège Camille Claudel
- Office de tourisme en période estivale 2 visites par mois
- Des associations spécifiques en lien avec la nature : SHHNH, les écologistes de l'Euzière
- Animations « Main verte » initiées par la DPB
- Animation par des associations riveraines : La compagnie Nech, la Boutique d'écriture,

4. La convention d'objectifs et de gestion avec la ville

L'association a signé une convention avec la ville, fixant des objectifs-cadres, les modalités de la délégation de gestion, renouvelable chaque année par reconduction tacite.

5. Le combat pour la sauvegarde de l'Intendance

a. Qu'avons-nous fait ? Où en sommes-nous ?

- Avril 2015 : réunion avec le préfet de Région Florian de Bousquet. Cet entretien a été médiatisé par France télévision dans l'émission « pièces à conviction ».
- Avril – juin 2015 : mobilisation des députés autour de l'Intendance
- Lancement d'une pétition en ligne et sur papier : 5000 signatures
- Juin-Août 2015 : la réalisation par Catherine et 3 étudiants en architecture de l'inventaire patrimonial et les esquisses d'aménagement du bâtiment de l'Intendance, ont permis de mieux comprendre ses potentialités pour la future réhabilitation du Jardin des Plantes
- Novembre 2015- mars 2016 : rendez-vous avec Olivier Jacob, secrétaire général de la préfecture qui suit le dossier.

- La vente est suspendue. L'université doit réaliser un projet global du Jardin des plantes en incluant l'Intendance comme élément indispensable à son fonctionnement et à son ouverture au public.

Dans ce combat, l'association joue un triple rôle :

- un rôle de « **lanceur d'alerte** » : c'est grâce à nos actions de médiatisation que le devenir du bâtiment de l'Intendance, et maintenant du Jardin des Plantes, redeviennent des questions qui préoccupent les autorités.
- Un rôle d'accélérateur : la capacité de l'association à formuler des projets, à associer des ressources permet de faire avancer le dossier, et de déjouer le « temps administratif ». Par exemple, les relevés réalisés par Catherine et les étudiants en architecture ont permis non seulement d'accélérer l'étude diligentée par la rectorat et l'université sur le bâtiment de l'intendance, mais l'ont dans les faits rendu possible, en baissant son coût.
- Un rôle de médiateur : l'ensemble des parties prenantes le reconnaissent, l'Université au premier chef : c'est la pression de l'association autour du bâtiment de l'Intendance qui a permis de remobiliser l'Université sur ce patrimoine. Aujourd'hui, les différentes parties prenantes (Rectorat, Université, Préfecture) nous demandent de faire le lien entre toutes les parties, de pousser telle ou telle échéance, de tenir un rôle de poisson pilote auprès des partenaires potentiels du projet. La composante citoyenne que nous représentons est reconnue comme prépondérante dans la remobilisation autour du Jardin des Plantes.

b. Que faisons-nous maintenant ?

Le combat est loin d'être fini : nous devons continuer la pression jusqu'à ce que l'intendance soit restituée à l'Université. Le renouveau du Jardin des plantes en dépend.

Le regroupement des universités peut être une opportunité pour faire revenir les botanistes et des pharmaciens dans le Jardin et lui redonner une valeur scientifique.

La recherche de financement pour aménager l'intendance : L'université est en train de créer une fondation pour sauvegarder son patrimoine. Cette fondation servira d'appui pour lancer un appel aux dons, au mécénat pour l'aménagement du bâtiment. Là encore, l'Université attend de nous une capacité de mobilisation de ressources et de compétences.

Nous continuons également de travailler à la médiatisation du dossier auprès des futurs partenaires nécessaires à la réalisation du projet : autres ministères, autres établissements publics, collectivités territoriales.

Nous abandonnons momentanément la constitution d'un fond de dotation.